

MAIRIE DE MAZELEY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 3 juillet 2017**

ORDRE DU JOUR :

1. DELIBERATIONS :

- . Soutien organisation des jeux olympiques ville de Paris
- . Chemin des fontainiers
- . Pouvoir au Maire pour représenter Mazeley au Syndicat des Eaux du Bolon
- . Décors de Noël et équipement église

2. DISCUSSIONS

- . Liste électorale
- . Programme BIMBY
- . Décision enfouissement des réseaux, rue de Darnieulles, rue de Creux chemin, rue des Etangs et rue de l'église
- . Rythmes scolaires

3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES:

- . Dossier d'urbanisme : déclaration préalable
- . Droit de préemption
- . Finalisation de l'aire de jeux, chemin du Chenot
- . Naturalisation de Mme OGUNGBEMI

- . Informations et questions diverses

Présents : Monsieur FIMBRY (Maire de la commune), P. DUGRAVOT, V. L'HUILLIER, S. THIEBAUT, R. LECOMTE

Excusés : S. RULLIER donne pouvoir à S. THIEBAUT, A. BRUANT donne pouvoir à D. FIMBRY

Absents : M. LAINE, F. VIAL, D. OGUNGBEMI

Secrétaire de séance : Régine LECOMTE

1. DELIBERATIONS

- ▶ Soutien organisation des jeux olympiques ville de Paris

Le conseil à l'unanimité pour soutenir la ville de Paris à cette occasion

- ▶ Chemin des fontainiers

D'après les domaines le prix est de 2 Euros le mètre carré, la vente sera réalisée à hauteur 550 Euros sans frais. L'acte administratif de vente sera établi en mairie. Accepté à l'unanimité du conseil municipal

- ▶ Pouvoir au Maire pour représenter Mazeley au Syndicat des Eaux du Bolon

Le conseil vote à l'unanimité l'accréditation du Maire, avec comme suppléant F. VIAL

- ▶ Décors de Noël et équipement église

Une proposition est faite à la mairie d'acquérir les décorations de Noël avec une réduction de 50 % du prix de la vente habituelle, donc à un prix de 1 076 Euros. Voté à l'unanimité

Une autre proposition pour des grilles/cimaises est faite qui seront utilisées pas la mairie et le foyer rural entre autres associations lors de manifestations particulières. Son montant se monterait à une somme approximative de 237 Euros. Voté à l'unanimité

L'équipement de la sonorisation de l'église d'un micro, d'un ampli et d'un lecteur CD, valeur globale 1 084 Euros. Adopté à l'unanimité.

2. DISCUSSION

► Liste électorale

Les personnes qui s'occuperont de la révision de la liste électorale se sont proposées dans cet ordre : P. DUGRAVOT, V. L'HUILLIER, S. THIEBAUT. (Le Préfet entérinera le titulaire).

► Programme BIMBY (Build in my back yard).

Une personne de la commune doit être désignée en qualité d'ambassadeur du programme BIMBY. Ce programme offre la possibilité aux personnes qui ont un accès pour aller à l'arrière de la maison actuelle de pouvoir bâtir une nouvelle habitation reliée ou non à la maison initiale. V. L'HUILLIER est la personne désignée

► Décision enfouissement des réseaux, rue de Darnieulles, rue de Creux chemin, rue des Etangs et rue de l'église

Le conseil municipal est favorable à la continuité de l'enfouissement des réseaux, dans les rues citées ci-dessus.

► Rythmes scolaires

Le retour à la semaine de 4 jours semble être le désir des familles des enfants scolarisés. Seulement le transport scolaire est de la compétence du Conseil Régional qui, apparemment a des difficultés pour proposer le transport aux heures qui seraient instituées. La CAE, contactée, doit répondre au plus vite).

3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

► Dossier d'urbanisme : déclaration préalable

F. VIAL installation de panneaux photovoltaïques : dossier conforme

S. THIEBAUT amélioration des bâtiments rue des jardins : dossier conforme

► Droit de préemption

Maison de Mr JACQUEL sise 25 grande rue, la commune n'exerce pas son droit de préemption

► Finalisation de l'aire de jeux, chemin du Chenot

Les fossés sont curés, chemin du Chenot. Le mat électrique a été posé. A ce jour nous attendons toujours le retour du Consuel. Le ré-engazonnement est réalisé suite au drainage réalisé par chez la SCI de Virine.

► Informations et questions diverses

Prochaine réunion du conseil municipal à définir (probabilité début septembre).

La séance est levée à 22H20